

Le Rollotois

N°88 Septembre 2019

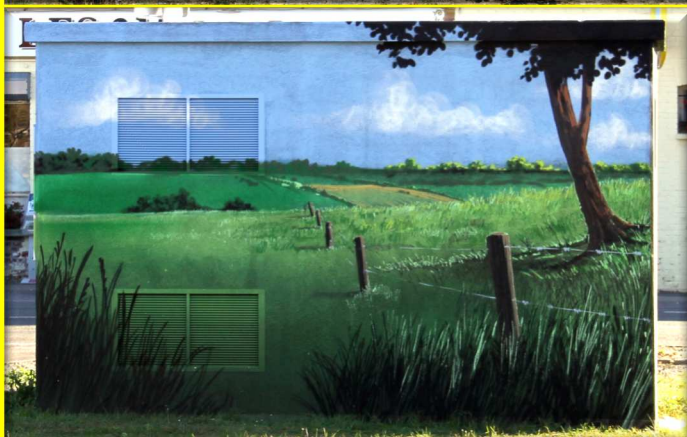


Mairie de Rollot

Tél 03 22 78 28 47
Fax 03 22 78 51 10
E-mail mairierollot@orange.fr
Internet <http://www.mairie-rollot.fr>

Ouverture au public

Lundi de 17h à 18h
Jeudi de 9h à 11h
Vendredi de 17h à 18h



Transformateur La Madeleine Photos GJL

Rollotoises, Rollotois

Après un été riche en animations, l'heure de la rentrée a sonné..

Rentrée scolaire, 125 élèves répartis dans les cinq classes du RPI dont 101 à Rollot. Les quatre classes de Rollot équipées des technologies nouvelles.

Trois tableaux blancs interactifs répartis chez les CM1, CM2, CE1, CE2 et maternelle grande section ainsi qu'internet dans la petite et moyenne section ont été installés pendant les vacances.

Septembre est aussi le moment de faire le bilan des manifestations estivales qui ont, cette année encore réuni beaucoup de Rollotoises et Rollotois.

Feu d'artifice, repas champêtre des 13 et 14 juillet, fête locale et ses animations avec, cette année, l'organisation par le RAC d'un repas le samedi 3 août qui a connu un vif succès.

A la lecture des comptes rendus des conseils municipaux vous aurez toutes les informations concernant la commune :

Budget, impôts, programme de travaux etc...

Il reste à réaliser le marquage au sol de la zone 30km/h Rue Haute, place Galland, l'aménagement bordures et trottoirs route de Courcelles prévu en septembre et les travaux de Regibaye, début 2020.

L'arrivée de la fibre se précise. Les travaux devant être terminés pour la fin 2019.

Les raccordements pourront se faire, pour ceux qui le souhaiteront vers le milieu de l'année 2020.

En ce qui concerne les déchets, Du nouveau !

⇒ Les containers pour la collecte des ordures ménagères vont être distribués à partir du 23 Octobre par un agent qui se présentera chez vous.

⇒ Le tri sélectif: Courant 1er trimestre 2020 verra la fin des containers d'apports volontaires qui continuent **D'ETRE PRIS POUR DES DECHARGES !** La collecte en porte à porte des déchets recyclables sera mise en place.

Fini ces "**containers décharges**" ...

Seuls les verres seront à amener au point d'apport.

A bientôt

Votre Maire



INTERDICTION DE STATIONNER AUX ABORDS DES ECOLES

Faisons attention à nos enfants !

De notre comportement d'adulte dépend leur sécurité.

À proximité des écoles, en voiture.

Ne vous arrêtez pas :

- en double file sur les parkings,
- dans les voies de circulation,
- sur les passages piétons.

Ne stationnez pas :

- devant l'entrée de l'école,
- sur les trottoirs.



Les écoles sont desservies par des parkings et il convient aux personnes venant déposer ou chercher un enfant de les utiliser correctement pour des raisons évidentes de sécurité et de bonne circulation.

Déposer ou chercher votre enfant à l'école ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des autres enfants !

- Redoublez de vigilance en manœuvrant avec votre véhicule sur les parkings et sur la route.
- Ne soyez pas trop pressés, ne prenez pas de libertés avec le Code de la route en oubliant les règles élémentaires.
- Respectez le sens de circulation du parking, adaptez votre vitesse et garez-vous sur des emplacements matérialisés.
- N'hésitez pas à faire quelques mètres à pied... Marcher, c'est bon pour la santé !
- Restez attentifs, détendus et patients.

Si vous venez à pied à l'école, respectez aussi le Code de la route

Apprenez et rappelez régulièrement à vos enfants qu'il faut, pour leur sécurité, respecter les consignes suivantes:

- ne pas courir sur les trottoirs;
- ne pas jouer sur les barrières de sécurité au bord de la route;
- traverser aux passages piétons;
- regarder de chaque côté avant de traverser la route.

*Les écoles sont des lieux de citoyenneté,
ne commettez pas d'incivilités,
respectez le Code de la route,
soyez exemplaires,
vos enfants vous regardent et apprennent !*



Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions propres à assurer la sécurité des enfants et des usagers de la route lors de la sortie des classes.

Article 1 : Le stationnement de tous les véhicules motorisés ou non est interdit devant les écoles de la commune selon les lignes jaunes aux heures d'entrée et de sortie des classes soit de 8h à 8h30 et de 11h45 à 12h00 le matin et de 13h15 à 13h40 et de 16h à 16h20 l'après-midi et le mercredi matin de 11h15 à 11h30

Article 2 : Exception est faite aux cars scolaires qui seuls sont autorisés à stationner devant les écoles durant ces périodes.

Article 3 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.

Pour information

Rappel :

La vitesse est limitée 30km/h tournant rue Haute, pour la sécurité des riverains et des piétons.

POUR INFORMATION :

Le passage pour la dératisation aura lieu dans le courant novembre.

Prendre contact en mairie pour intervention si besoin.

Sécurité - Délinquance – Dégradations

Sujet sensible s'il en est et Rollot n'est pas épargnée !

Je rappelle que la commune a mis en place une convention avec la gendarmerie. Plusieurs "référents" sont désignés et reconnus auprès des services de la gendarmerie.

N'hésitez pas à les contacter pour signaler tout comportement anormal (voiture suspecte ou autres)

Ayez les bons réflexes, soyez prévoyants, soyez vigilants, soyez prudents au quotidien en respectant les conseils pratiques et vous pouvez aller sur le site

www.interieur.gouv.fr Rubrique "Ma sécurité".

Ma gendarmerie en ligne

Une question ?
Besoin de nous
contacter ?



BRIGADE
numérique
Gendarmerie

police de
sécurité
du quotidien



UN CONTACT NUMÉRIQUE 7J/7 ET 24H/24

La brigade numérique répond à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien.

RENSEIGNER

Apporter des réponses à l'utilisateur dans tous les domaines :
journal de défense et citoyenneté, recrutement, participation citoyenne,
armes, code de la route, procurations, environnement...

PRÉVENIR

Aider et informer sur de nombreuses thématiques : harcèlement, violences sexuelles
ou sexistes, opération tranquillité vacances, prévention spécifique juniors et seniors,
drogues, cybersécurité, intelligence économique, radicalisation...

ORIENTER

Guider l'internaute dans ses démarches, faciliter l'accès aux téléservices,
accompagner vers les services nationaux ou territoriaux.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

@gendarmerienationale @gendarmerie



Dans tous les cas d'urgence,

appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.



Votre conseil municipal

Permanences des élus

Le Maire	Michel Choisy	De 9h à 10h sur rendez-vous
1^{er} adjoint	Jean-Luc Grimal	
2^{ème} adjoint	Marc Choisy	Le lundi & vendredi de 17h30 à 18h30 sur rendez vous
3^{ème} adjoint	Jean-Pierre Cozette	

Les Conseillers

Lydie Blot - Christophe Butez - Richard Duquenne - Bernadette Gellynck -
Richard Harrissart - Yohann Levasseur - Patrice Morge - Patricia Pichard - Marynes Pillon

Commission environnement, urbanisme, cadre de vie, sécurité routière

Adjoint responsable : Jean-Luc Grimal
Marc Choisy
Patrice Morge
Jean-Pierre Cozette
Richard Harrissart
Yohann Levasseur
Marynes Pillon
Bernadette Gellynck
Richard Duquenne

Commission communication, culture, associations, fêtes et cérémonies

Bernadette Gellynck
Patricia Pichard
Christophe Butez
Marynes Pillon
Jean-Luc Grimal
Lydie Blot
Yohann Levasseur

Commission services techniques, Patrimoine, chemins, travaux, cimetière

Adjoint responsable : Jean-Pierre Cozette
Richard Duquenne
Richard Harrissart
Yohann Levasseur
Patrice Morge
Jean-Luc Grimal
Bernadette Gellynck

RPI Rollot-Piennes

Michel Choisy

FDE 80

Titulaires

Richard Duquenne
Jean-Luc Grimal

Suppléants

Jean-Pierre Cozette

AFR

Michel Choisy

SIAEP de Guerbigny

Titulaires

Michel Choisy
Patrice Morge

Suppléants

Richard Duquenne
Jean-Pierre Cozette
Marc Choisy

Commission finances

Le Maire & 4 adjoints
Christophe Butez
Richard Duquenne

Commission affaires sociales, cantine/garderie

Adjoint responsable : Marc Choisy - Richard Harrissart - Lydie Blot
- - Christophe Butez - Marynes Pillon - Patrice Morge

Com de Com du Grand Roye

Michel Choisy

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 22 mars 2019 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Choisy Marc, Grimal Jean-Luc, Cozette Jean-Pierre, Gellynck Bernadette, Harrissart Richard, Pichard Patricia, Hermier Christine, Morge Patrice, Pillon Marynes, Levasseur Yohann

Absents: M. Butez Christophe, Mme Blot Lydie et Mr Duquenne Richard (arrivé à 20h30)

Secrétaire de Séance : Madame PILLON Marynes.

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil à l'unanimité

Approbation du Compte administratif et du Compte de Gestion 2018

Après présentation du Compte administratif 2018 il est proposé de procéder à l'approbation par monsieur Morge (doyen de l'assemblée). Le compte administratif fait apparaître les résultats suivant concernant les opérations de l'exercice :

Dépenses de fonctionnement : 374 535 €

Dépenses d'investissement: 206 745 €

Recettes fonctionnement : 635 458 €

Recettes d'investissement : 53 779 €

Le résultat de clôture 2018 fait apparaître un excédent de 107 958 € et un résultat cumulé de 633 496 €. A noter que dans cet excédent figure un produit exceptionnel de 110 917 € et une dépense 2018 non réglée concernant les personnels gérés par la communauté de communes pour un montant de 24 387 €. Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif. Le conseil municipal adopte également le compte de gestion de monsieur le Receveur municipal qui est conforme au compte administratif.

Investissements 2019

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que suite à la réunion de la commission finances le programme investissement 2019 à prévoir dans le prochain budget 2019 a été évoqué et proposé.

- Réfection de la terrasse de la salle des fêtes
- Bordurage et trottoirs au Hameau de Regibaye
- Trottoirs et bordurage extension route de Courcelles
- Réfection gravillonnage (bicouche) rue de la Villette à partir de l'église
- Installation de deux tableaux informatiques (TBI) dans les classes de ce1/ce2 et maternelles grandes sections
- Réhabilitation totale de l'assainissement Mairie, salle des associations, écoles, bibliothèque et logement de la poste pour lequel l'étude de sol a déjà été réalisée et plusieurs devis déposés.
- Rénovation de l'éclairage de la salle des fêtes (cuisine, hall d'entrée et sanitaires) avec le remplacement des anciens spots très énergivores par des éclairages led)

Soit un montant de travaux estimé à environ 120000 € HT hors investissement tracteur.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le tracteur est immobilisé depuis quelques jours à cause d'une panne importante (transmission). L'estimation des travaux de réparation est de l'ordre de 12000 à 15000 € soit un montant supérieur au prix du tracteur. Il est proposé de ne pas procéder aux réparations. Plusieurs fournisseurs ont été sollicités soit pour une bonne occasion (difficile à trouver car

il doit être équipé d'un chargeur) soit investir dans un matériel neuf qui pourrait être financé par un prêt sur 7 ans avec un taux très avantageux. La commune serait ainsi dotée d'un matériel fiable.

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents se rapportant à cette transaction après étude, par un groupe de travail composé de l'adjoint Jean-Pierre Cozette, Madame Gellynck et quelques élus disponibles, des quatre propositions sollicités.

Questions diverses

Embauche d'un contractuel

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'embaucher un contractuel à partir du 1^{er} mai et pour une durée de 5 mois afin d'aider l'ouvrier communal durant la période estivale.

Le conseil municipal donne son accord et charge monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

Budget fête communale

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commission s'est réunie et a validé le programme d'animation pour la fête locale du mois d'août dans le respect du budget identique à 2018 soit 3600 € pour l'ensemble comprenant une animation le samedi en soirée et un spectacle le dimanche après midi.

Nouvelle association

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une nouvelle association vient de voir le jour à Rollot la « Bluebells riding school » qui a pour objectif de faire découvrir une des multiples facettes de la culture américaine en proposant des cours d'équitation western ainsi que des cours d'anglais. Renseignements site internet:

www.bluebellsridingschool.fr

Demande de Monsieur Thuin

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour que monsieur Thuin puisse faire du foin comme l'année passée dans la parcelle appartenant à la commune rue du Four. Le conseil municipal donne son accord.

Fin de séance 20h50

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 19 avril 2019 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Choisy Marc, Grimal Jean-Luc, Cozette Jean-Pierre, Harrissart Richard, Hermier Christine, Morge Patrice, Pillon Marynes, Blot Lydie, Duquenne Richard

Absents: M. Levasseur Yohann

Pouvoirs : M Butez (à M. Cozette), Mme Pichard (à Mr Grimal), Mme Gellynck (à Marc Choisy)

Secrétaire de Séance : Madame PILLON Marynes.

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil à l'unanimité

Vote du Budget Primitif 2019 et taux d'imposition

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget 2019 proposé par monsieur le Maire et qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement : 1 138 345 €

Investissements : 178 170 €

- Travaux de voirie : 77 450 €

- Assainissement mairie salle associations, école, logement, bibliothèque : 35000 €

- Terrasse salle des fêtes 13320 €

- Spots salle des fêtes : 3200 €

- Internet salle associations : 700 €

- TBI écoles : 1000 €

- Ordinateur mairie : 1000 €

- Signalisation : 4000 €

- Tracteur 42500 €

Il décide également à l'unanimité le maintien des taux d'imposition à l'identique par rapport à l'année dernière soit TH : 24.94 %

TFPB : 16.36%

TFPNB : 36.28 %

CFE : 17.83 %

Le conseil municipal sur proposition de monsieur le Maire et après délibération décide à l'unanimité de réaliser un emprunt afin de financer l'achat du nouveau tracteur de 40 000,00 € sur une durée de 7 ans à un taux fixe de 1,10 %.

Choix entreprise pour assainissement

Monsieur le Maire présente au conseil les devis des 3 entrepreneurs interrogés pour la réalisation de l'assainissement individuel de la mairie, salle des associations, école du haut, bibliothèque et logement de la poste.

Après étude de ces devis le conseil municipal décide à l'unanimité de faire appel à l'entreprise la moins disante (29 507 € TTC) sous réserve de validation technique par le SPANC et donne tout pouvoir à monsieur le Maire pour finaliser le dossier.

Approbation compte exploitation 2018 Cantine/garderie

Monsieur le Maire présente le compte d'exploitation 2018 de la cantine garderie qui s'élève à 47 940 € pour l'ensemble du RPI dont 30 677 € pour la cantine et 17 263 € pour la garderie.

La régie des recettes a perçu 19 704 € de participation des familles pour un total de 4011 repas servis.

Après détermination des ratios de participation, la part incombant aux communes est la suivante :

- Commune de Rollot : 21 582 €
- Commune de Piennes-Onvillers : 6 657 €

Le conseil municipal approuve ce compte d'exploitation.

Participation commune de Piennes au Salaire de l'ATSEM.

Le conseil municipal, après délibération fixe comme il en est la règle au sein du RPI la participation de la Commune de Piennes à 1/3 du salaire chargé de madame Radiguet ATSEM au RPI et rémunérée par la commune de Rollot soit la somme de 2444 € suite au transfert de la Communauté de Communes du Grand Roye.

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'il va être nécessaire de rédiger une convention avec la commune de Piennes afin de faire participer cette commune au frais du travail administratif du RPI assuré en totalité par la Commune de Rollot.

Entretien des tombes des soldats par souvenir Français

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'afin de remplir l'une de ses missions qui est l'entretien des tombes en déshérence des soldats morts pour la France et qui reposent dans les cimetières communaux, le souvenir français a besoin que chaque conseil municipal prenne une délibération l'autorisant à intervenir sur ces tombes qui restent la propriété de la commune.

Le Conseil municipal après délibération donne son accord à l'unanimité en sachant que ces tombes restent la propriété de la commune.

Report du transfert des compétences eau et assainissement

Monsieur le Maire expose qu'en vertu de l'article 64 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, les Communautés de Communes exercent de plein droit la compétence « eau » au 1^{er} janvier 2020.

Néanmoins, l'article 1 de la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes permet à 25% au moins des communes membres de la Communauté de Communes représentant au moins 20% de sa population de s'opposer au transfert de la compétence « eau » à la Communauté de Communes, dès lors que la Communauté de Communes n'exerce pas déjà, y compris de manière facultative, tout ou partie de cette compétence. Dans ce cas, le transfert obligatoire n'interviendra qu'en 2026, sauf décision contraire de la Communauté de Communes validée par la majorité qualifiée des communes et ne faisant pas l'objet de la minorité de blocage.

Considérant que le service de l'eau est actuellement rendu de manière satisfaisante par le syndicat d'eau de Guerbigny.

Le conseil municipal après délibération s'oppose au transfert de la compétence eau à la communauté de communes du grand Roye

Monsieur le Maire expose qu'en vertu de l'article 64 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, les Communautés de Communes exercent de plein droit la compétence «assainissement des eaux usées» au 1^{er} janvier 2020.

Néanmoins, l'article 1 de la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes permet à 25% au moins des communes membres de la Communauté de Communes représentant au moins 20% de sa population de s'opposer au transfert de la compétence « assainissement » dès lors que la Communauté de Communes, n'exerce pas déjà, y compris de manière facultative, tout ou partie de cette compétence ou n'exerce que les missions relatives au service public de l'assainissement non collectif. Dans ce cas, le transfert obligatoire de l'ensemble de la compétence « assainissement » n'interviendra qu'en 2026, sauf décision contraire de la Communauté de Communes validée par la majorité qualifiée des communes et ne faisant pas l'objet de la minorité de blocage.

Le conseil municipal après délibération s'oppose au transfert de compétence assainissement à la communauté de communes du Grand Roye.

Questions diverses

Feu d'artifice

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis de la SARL WAGNON fournisseur du feu d'artifice pour un montant de 2140 € TTC semblable aux années précédentes. Le conseil municipal valide ce devis.

Visite du parlement par la classe des CM1 CM2

Monsieur le Maire explique aux conseillers que la classe de Madame Cornet a été retenue pour participer à l'action « parlement des enfants » et qu'à cette occasion a été invitée par Monsieur le Député à visiter l'assemblée nationale le 10 mai prochain. Seul le transport est à la charge de l'école et de la mairie.

La commune de Piennes est d'accord pour participer avec la commune de Rollot et l'école participera à hauteur de 300 €.

Modification du nombre de délégués de la commune à la Com de Com du grand Roye

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à l'arrivée de la nouvelle commune des trois rivières dans la communauté de communes du Grand Roye. Le nombre de délégués titulaires passe de 2 à 1 pour la commune de Rollot. Monsieur le Maire reste donc titulaire et Marc Choisy suppléant.

Fibre Optique

Monsieur le Maire informe le conseil que la Fibre optique doit arriver sur la commune pour le début 2020.

Présentation du RGPD réglementation générale sur la protection des données sous forme d'un diaporama.

Présentation d'un diaporama sur la sécurité.

Fin de la séance 21h25

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 14 Juin 2019 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Choisy Marc, Grimal Jean-Luc, Cozette Jean-Pierre, Harrissart Richard, Hermier Christine, Morge Patrice, Pillon Marynes, Blot Lydie, Duquenne Richard

Absents: M. Levasseur Yohann

Pouvoirs : M Butez (à M. Cozette), Mme Pichard (à Mr Grimal), Mme Gellynck (à Marc Choisy)

Secrétaire de Séance : Madame PILLON Marynes.

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil à l'unanimité

Présentation Phase PADD du PLUI

Monsieur le Maire explique que c'est une obligation réglementaire que de présenter la phase PADD (projet d'aménagement et de développement durable) du PLUI pour informations des conseils municipaux et observations.

Monsieur le Maire présente sous forme d'un diaporama ce document qui traduit la stratégie du territoire pour les 15 ans à venir en matière d'habitat, de mobilité, de préservation et valorisation des ressources du territoire. Il donne ensuite son avis sur le sujet et demande aux conseillers s'ils ont des remarques sur ce document. En l'absence de remarques, Monsieur le Maire propose de notifier la préservation de l'espace ZNIEFF entourant le village (prairies permanentes, espaces jardins protégés, tours de ville...) figurant sur l'ancien POS

Demande de séances EPS pour les écoles

Monsieur le Maire présente la demande de Madame la Directrice d'école concernant une demande de financement de séances d'EPS pour la prochaine rentrée scolaire d'un montant de 1680 € pour la commune de Rollot et 840 € pour la commune de Piennes, ce qui correspond à 4 interventions par classe.

Monsieur la Maire rappelle que les séances, durant l'année scolaire 2018-2019, ont été très appréciées aussi bien des enseignants que des enfants et des parents d'élèves. Qu'elles ont été très bénéfiques aux enfants.

Le Conseil municipal donne son accord pour le renouvellement et le financement de ces séances pour l'année scolaire 2019-2020.

Circulation chemin du vieux moulin

Vu le passage rapide des voitures et leur nombre croissant dans le chemin du vieux moulin. Monsieur le Maire propose aux conseillers de mettre cette rue en sens unique accessible aux véhicules qui viennent de Frestoy Vaux et interdit à ceux venant de Rollot, ainsi qu'une interdiction poids lourds « sauf véhicules agricoles ».

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Finalisation Projet assainissement

Monsieur le Maire explique que les différents devis pour l'assainissement de la mairie, salle des associations, école, bibliothèque, logement ont été transmis au technicien du SPANC pour avis. Reste à étudier les dossiers afin d'analyser les différentes propositions notamment en matière d'entretien et de maintenance annuelle des systèmes proposés. Face à la complexité de ce dossier, monsieur le maire propose de constituer un groupe de travail composé de 3 adjoints (Mrs Grimal, Choisy Marc et Cozette) et de Monsieur Morge, chargés d'étudier les dossiers et de faire le choix de l'entreprise. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Questions diverses

Devis installation internet école

Monsieur le Maire présente le devis de Monsieur MOENS d'un montant de 1850 € HT pour la réalisation d'une installation pour le branchement des TBI (tableaux Blancs interactifs) dans les classes maternelles et primaires.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux.

Rappel dates diverses

Monsieur le Maire rappelle que samedi 15 juin à lieu la kermesse des écoles et le samedi 22 juin le tournoi de football organisé par le RAC

Il rappelle également qu'un flash est en préparation pour annoncer le 14 juillet.

Fin de séance 21h00

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 15 Juillet 2019 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Choisy Marc, Grimal Jean-Luc, Cozette Jean-Pierre, Harrissart Richard, Hermier Christine, Pillon Marynes, Blot Lydie, Duquenne Richard, Pichard Patricia, Gellynck Bernadette, Butez Christophe.

Absents: M. Levasseur Yohann, Morge Patrice

Secrétaire de Séance : Madame PILLON Marynes.

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil à l'unanimité

Intégration bien sans maître dans le domaine communal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par courrier en date du 18 décembre 2018, Monsieur le Préfet a porté à la connaissance de la commune la liste des biens forestiers présumés sans maître. Un arrêté de notification de présomption de biens vacants et sans maître nous a été également transmis. Il est précisé qu'à compter de sa réception, et dans un délai de 6 mois, la commune peut, par délibération du Conseil municipal, incorporer le ou les biens dans le domaine communal et de constater cette incorporation par un arrêté municipal. A défaut de délibération prise dans ce délai, la propriété est attribuée à l'Etat.

La parcelle suivante est considérée comme bien vacant sans maître sur la commune de Rollot section ZV parcelle 5 d'une contenance de 934 m².

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

Décide d'incorporer la parcelle ZV n°5 dans le domaine communal et autorise Monsieur le Maire à prendre l'arrêté municipal constatant l'incorporation dans le domaine communal de cette parcelle.

Transfert de la gestion des bas de quai de la déchèterie au SMITOM

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°2019/039 du 27 juin 2019, le conseil communautaire décide de transférer au SMITOM du Santerre « Syndicat Mixte de traitement des ordures ménagères » la gestion des bas de quai des déchèteries.

Le transfert de la gestion des bas de quai des déchèteries au Syndicat Mixte de traitement des ordures ménagères sera prononcé par arrêté préfectoral après accord des conseils municipaux des communes membres de la Communauté de Communes du Grand Roye.

Conformément à l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce transfert au SMITOM devra être confirmé par les conseils municipaux des 62 communes membres dans le délai de trois mois suivant la notification de la délibération du conseil communautaire par le biais d'un email sécurisé via Somme Numérique.

A défaut, la décision sera réputée favorable.

Cet accord devra s'exprimer par deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les 2/3 de la population.

En conséquence sur proposition de Monsieur le Maire et après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'approuver la décision du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Grand Roye en date du 27 juin 2019 portant transfert de la gestion des bas de quais des déchèteries au SMITOM et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires à cette délibération.

Questions diverses

Pour info

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour la fin de l'année des containers à ordures ménagères seront remis à chaque foyer et qu'à partir de janvier 2020 le tri sélectif se fera en porte à porte dans des sacs de couleurs remis par la communauté de communes du Grand Roye aux habitants.

Rappel

Monsieur le Maire rappelle que le brûlage de déchets est interdit.

Fin de séance 20h15

La Mairie vous informe :

Rappel – Elagage.

Il est rappelé que le code rural (art. D 164-24) impose aux propriétaires riverains de la voie l'obligation de couper les branches et racines qu'avancent sur l'emprise dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation des chemins et

D'ELAGUER LES HAIES A L'APLOMB DES LIMITES DE CE DERNIER.

Si ces végétaux en bordure d'une voie publique (chemin, route, tour de ville etc...) mettent en péril la commodité du passage.

Un arrêté municipal de mise en demeure pourrait être pris.

ADIL.

Agence départementale d'information sur le logement.

Économies d'énergie et rénovation des logements

Le programme habiter mieux s'étoffe.

Des aides destinées aux propriétaires occupants (sous condition de ressources) d'un logement de plus de 15 ans sont disponibles :

Aide habiter mieux « sérénité » qui financent un bouquet de travaux permettant un gain énergétique d'au moins 25% sur la facture de chauffage.

L'aide habiter mieux « agilité » finance un seul type de travaux (changement de chaudière, isolation des murs et des combles).

Renseignements en mairie ou en ligne sur le site <https://monprojet.anah.gouv.fr>

CONSEIL REGIONAL.

Une antenne est ouverte à Montdidier Espace Jean Jaurès N° 41 (près de la gare)

La région Hauts de France peut vous aider au quotidien.

Lycée _ Apprentissage – Formation – Travail – Transport.

Renseignement au 03.74.27.30.10

Plus d'infos : antenne-montdidier@hautsdefrance.fr

Quelques rappels utiles

Par arrêté préfectoral, ci-dessous les horaires à respecter pour tondre son gazon :

- ✓ Tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- ✓ Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ✓ Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00
- Le brulage de déchets ménagers, résidus de débroussaillage etc... est interdit . En cas de non-respect de cette interdiction, une amende pouvant aller jusqu'à 450 € peut être imposée.
- Les déchets verts (tonte, taillage de haies etc...) doivent être déposés en déchetterie.

- L'obligation d'entretenir des terrains « non bâtis » situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations est à charge des propriétaires (article L2213-25 du code général des collectivités territoriales).
- **Pas de stationnement sur les pelouses.**

Rappel concernant les commandes de fuel

- Commandes groupées Fuel (Mme Trouillet tél. : 06.80.62.35.50)

Rappel : chaque trimestre les commandes sont à passer durant la première quinzaine d'octobre-janvier-avril

Permanence du Conseiller Départemental

Les permanences du Conseiller Départemental Pascal Delnef se tiennent tous les mardis de 16h30 à 18h en Mairie de Montdidier.

Contacts: 06.71.69.99.30 Pascal Delnef / 06.63.57.70.58 Catherine Quignon.

Permanence du Député

Les permanences du Député de la circonscription, Mr Leclabart se tiennent tous les 4^e jeudi du mois en Mairie de Montdidier de 18h à 19h30.

Renseignement utiles:

Vous êtes victime d'un cambriolage, composez le 17

Opposition carte bancaire 0892 705 705

Opposition chéquier 0892 683 208

Blocage téléphones portables :

Bouygues	0800 291 000
Free	3244
Orange	0800 100 740
SFR	1023

Urgence :

Pompiers :	18
SAMU (médecin de garde) :	15
Gendarmerie :	17
Dépannage électricité (SICAE) :	03 22 88 47 88
Service des eaux :	03 22 37 42 02
Pharmacie de garde :	voir document annexe

L'agence postale communale : Jours et horaires d'ouverture.

Lundi 15h00 à 18h00	Mardi 9h00 à 12h00	Mercredi 9h00 à 12h00	Jeudi 9h00 à 12h00	Vendredi 16h00 à 19h00
----------------------------------	------------------------------	---------------------------------	------------------------------	----------------------------------

Coordonnées et horaires des écoles : Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Rollot	
17 rue Saint Nicolas 80500 ROLLOT ecole.rollot@ac-amiens.fr 03.22.78.90.57 (Elémentaire et direction) 03.22.78.92.15 (Maternelle) Directrice : Mme Cornet Virginie (au bureau le mardi)	
Matin	8h20 / 8h30 - 11h55
Après-midi	13h25/ 13h35 - 16h10

Piennes-Onvillers	
Grande rue 80500 PIENNES-ONVILLERS ecole.piennes@ac-amiens.fr 03.22.78.42.63 Directrice : Mme Petit Coralie	
Matin	8h10/ 8h20 - 11h45
Après-midi	13h15/ 13h25 - 16h00

L'équipe pédagogique:

- **PS-MS** : Mme Fournier-Marette Audrey
Atsem : Mme Radiguet Céline
- **MS- GS** : mardi, jeudi et vendredi: Mme Mallard Aurélie
lundi : Mr Carré Jason
Atsem : Mme Falsarella Fabienne
- **CP-CE1** (à Piennes) :Mme Petit Coralie
- **CE1-CE2** : Mme Esteves Claire
- **CM1-CM2** : lundi, jeudi et vendredi : Mme Cornet Virginie
mardi : Mr Carré Jason

Ne pas hésiter à laisser un message sur les répondeurs, ils sont consultés régulièrement (les enseignants ne peuvent pas toujours répondre)

Calendrier des vacances scolaires :

du vendredi après la classe au lundi matin.

La Toussaint	19 octobre 2019 - 3 novembre 2019
Vacances de Noël	21 décembre 2019 - 7 janvier 2020

Horaires scolaires			PIENNES	ROLLOT
LUNDI	Matin	Accueil	8h20	8h30
		Sortie	11h45	11h55
	Après-midi	Accueil	13h25	13h35
		Sortie	16h00	16h10
MARDI	Matin	Accueil	8h20	8h30
		Sortie	11h45	11h55
	Après-midi	Accueil	13h25	13h35
		Sortie	16h00	16h10
JEUDI	Matin	Accueil	8h20	8h30
		Sortie	11h45	11h55
	Après-midi	Accueil	13h25	13h35
		Sortie	16h00	16h10
 VENDREDI	Matin	Accueil	8h20	8h30
		Sortie	11h45	11h55
	Après-midi	Accueil	13h25	13h35
		Sortie	16h00	16h10

Cantine

Le tarif du repas est de **4,10 €**.

Les repas sont à réserver une semaine avant.

Les enseignants ne prendront pas de commandes ou d'annulations de repas.

La responsable est Mme Perrin. (Tél. : 03 22 78 28 81 de 11h à 14h30.

Garderie

30 mn	0.90 €
1 h	1.20 €
1 h 30	1,70 €
2 h	2,00 €

Une fiche de réservation doit être complétée et remise à la garderie avant le jeudi 9 heures, elle est à retirer à la garderie,

à la mairie, ou sur le site de la mairie.

(www.mairie-rollot.fr) 03 22 78 28 81 – Garderie 03 22 87 05 29

Location de salles

Salle des fêtes (170 personnes)
maximum

Salle Multifonctions (50 personnes)
maximum

Lire règlement d'utilisation des salles.

Ne rien accrocher sur les murs et les plafonds.

S'adresser à la mairie pour réservation

(voir site internet de la commune)

Pour information :

- Pas d'utilisation d'appareils à gaz et pétrole dans les salles.
- Merci de respecter le matériel !
- Ne pas monter sur les chaises et tables.
- Lors du montage des tables merci de ne pas les cogner sur le sol.

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, il vous faudra appeler le **3237**. Un serveur vocal automatique vous demandera le numéro de votre département puis de votre commune de résidence. Les coordonnées de la pharmacie de garde vous seront alors communiquées. Ce service est payant. Il vous sera facturé 34 centimes d'euro la minute. La communication ne devrait pas durer plus d'une minute et demie. Notons toutefois que l'obligation d'afficher sur la vitrine de leur officine les listes des pharmaciens de garde reste obligatoire.

Ouverte à tous.

Assistantes maternelles agréées

CAULE	Chantal	17 Rue de Beauvoir	03.22.78.82.92	
DEPINOIS	Isabelle	39 rue de Beauvoir		
DUCROCQ	Angélique	54 Rue Haute	03.22.78.35.59	
GORA	Marianne	48 rue Haute	03.64.27.56.27	06.58.91.80.42
GRIMAL	Cécile	23 Rue Saint Nicolas	03.22.78.95.74	07.50.43.99.86
LESUEUR	Sandrine	23 Rue des Prés Madame		06.75.28.86.09
LOUVIOT	Jessica	76 rue de la Madeleine	03.22.79.00.91	06.32.75.64.27
TALLON	Ludivine	13 Rue de Beauvoir		06.30.69.32.55
VANDBORE	Evelyne	6 Rue des Clos	03.22.78.91.39	
VIEZ	Virginie	18 Rue Haute	03.22.37.13.48	06.31.85.38.69

Etat Civil :

Naissances:

Sixtine Annicette Jasemin	07 /01/19
Thibaut Loule	16/01/19
Mailly Foucout	03/03/19
Matéo Hallu	25/03/19
Coline Descombes	28/04/19
Maëlys Mercier	01/06/19
Chloé Gorenflot	24/06/19
Rose Wattincourt	07/07/19
Lucas Pontillon	18/07/19
Elise Pouillaude	29/08/19
Manon Rousseaux	13/09/19
Hortense Beuvrier	15/09/19

Mariages:

Monsieur Vincent Bourlioux et Madame Ludivine Delafenêtre	22/06/19
Monsieur Damien Bataille et Madame Sorylene Esnée	20/07/19

Décès :

Monsieur Marcel Déramé	18/05/19
Madame Patricia Chatrias	23/05/19
Monsieur Jacques Wateaux	23/06/19

Artisans, Industries, Commerces de Rollot

Auto-école

HB Formations

51 rue Haute

Tél : 03 60 51 95 24

<http://www.hbformation.fr>

Maçonnerie

Dominique Caule

17 rue de Beauvoir

Tél : 03 22 78 82 92

Salon de coiffure

O'Cheveux d'Anges

1 rue Haute

Tél : 03 22 87 30 08

NOVAXIS

Bureau d'Etudes

Arnaud Rousseaux

Port. : 06.95.09.10.83

Fixe : 09.72.45.14.36

Mail : contact@novaxis.fr

France Famille Services

services à la personne

Agrément qualité Somme

Assistance aux personnes

âgées et handicapées.

Prise en charge APA,

mutuelles, etc.

25 rue Haute

03 22 37 10 82 / 0800 220 228

(Appel gratuit)

www.france-famille-services.fr

Fabrication de confiseries

Areski Hahad

25 rue de la Madeleine

Tél : 03 22 78 88 02 ou

09 65 10 92 34

Fleur de Jasmin -Chapeaux-

Bijoux Fantaisies-Accessoires

Tél : 06 09 80 96 07

damecalou@live.fr

Les 3 M

Bar-Tabac-Presses-Loto-PMU

Dépôt de pain tous les lundis

88 rue de La Madeleine

Tél : 03 22 78 02 81

Boulangerie – Pâtisserie

Sonia & Mathieu

14 place Galland

Tél : 03 22 78 28 55

SARL THIERRY POISSANT

Agencement - Rénovation

1 rue Haute

Tél. : 06 85 92 10 46

LEDOUX GERARD & FILS

Matériel colombophile et

aliments pour animaux

Entretiens espaces verts

Gérard Ledoux

24 rue Haute

Tél : 03 22 78 28 18 ou

09 60 17 82 80

Entreprise agricole

Jean-Pierre Vincant Baticle

Route de Beauvoir

Tél : 03 22 78 28 64

Mobile : 06 07 09 04 45

Fax : 03 22 78 29 93

Menuiserie – ébénisterie

Tabary

5 rue Haute

Tél : 03 22 78 39 43 ou

09 54 33 39 43

ORTHOPHONISTE

Joanna Chessé

38 rue Haute

Tél : 03.22.37.20.17

Bulle de coton – Institut de Beauté

1 bis rue du four

Tél : 03 22 73 09 70

Couverture, sanitaire, chauffage

Guy Bucamp

25 rue Saint Nicolas

Tél : 03 22 78 28 69

Fax : 03 22 78 29 82

PIZZA YOLO

42 rue de la Madeleine

80500 Rollot

SARL HANNIET

**Menuiserie Bois et PVC Isolation,
aménagement de combles,**

Charpente

2 Hameau de la Vilette

Tél : 03.22.87.89.56

Bauduin Corinne

Vendeuse indépendante

le bien être grâce à une plante

l'Aloe Vera

17 rue de la Madeleine

Tél : 03 22 78 87 66

F2L METAL

Sarl F2LMETAL

55 Rue Haute

Tél : 03.22.87.34.38

RUBRIQUE DES ASSOCIATIONS

Bilan des manifestations estivales qui ont réuni les Rollotoises et Rollotois et plus encore : Brocante en salle, Bourse aux vêtements, Voyage salon agriculture, Concours de belote, Ball-Trap, Foire et Brocante, Concours de pétanque, Marche randonnée, Voyage Nausicaa. Rollot est riche en manifestations diverses et variées, Merci de votre présence et merci d'avoir rehaussé les événements par votre bonne humeur !

Prochainement dans notre village

27 septembre 2019	NETTOYAGE DU VILLAGE	Les Ecoles du RPI
31 OCTOBRE 2019	HALLOWEEN	Familles Rurales ☎06.88.01.78.47
3 novembre 2019	1er BROCANTE VINTAGE	Comité des Fêtes Rollotois ☎06.31.59.76.49
9 & 10 Novembre 2019	SALON DE L'AUTOMNE	Comité des Fêtes Rollotois ☎06.31.59.76.49
17 novembre 2019	BOURSE AUX JOUETS	Familles Rurales ☎06.88.01.78.47
23 novembre 2019	SOIREE BEAUJOLAIS	Comité des Fêtes Rollotois ☎06.31.59.76.49
1 décembre 2019	REPAS DES AINES	Commune
14 décembre 2019	SPECTACLE DE NOEL	Communes & RPI
31 décembre 2019	REVEILLON	RAC ☎06.70.76.69.33
2 FEVRIER 2020	BROCANTE EN SALLE	Comité des Fêtes Rollotois ☎06.31.59.76.49
20 MARS 2020	CONCOURS BELOTE	RAC ☎06.70.76.69.33

📌 Nous rappelons aux associations que vous avez la possibilité de faire apparaître le calendrier de vos manifestations dans l'agenda du site internet de la mairie qui est régulièrement mis à jour.

📌 Pour la publication dans le Rollotois, une seule page au format A4, texte en .doc ou .old, noir et blanc, merci de votre compréhension.

Demande à faire auprès de la secrétaire de mairie (<http://www.mairie-rollot.fr>)

➤ Recherche adhérents pour la société de boules de Rollot

Contact 06.31.59.76.49



Comité des Fêtes Rollotois
]06.31.59.76.49



Football R.A.C
] 03.44.85.14.74



Société de boules de Rollot
]06.31.59.76.49



Espérance Rollotoise
] 03.22.78.29.27

Club Colombophile



La Rollotoise

Club Colombophile Rollotois
] 03.22.78.28.18



Société de chasse
]03.22.78.29.16



Club de Tir de Rollot
] 03.22.78.88.21
<http://www.tir-rollot.com>



**Société de Longue Paume
de Rollot**
] 03 22 37 01 13



ACPG – ACTM
] 03.22.78.28.69



Comité Rotincia
] 03.22.78.28.60
<http://www.rotincia.org>



Roll'en Scène
] 06.81.70.95.15



Pronastrum
] 03.22.78.28.60
<http://pronastrum.free.fr>

Familles Rurales
]06.88.01.78.47

Asso'Des Lutins
]06.75.28.86.09

ROLLOT ATHLETIC CLUB

CALENDRIER FOOTBALL 2019 -2020

SENIORS D4	Equipes			Résultats
dimanche 06 octobre 2019	MONTMACQ AS	↔	ROLLOT AC	
dimanche 20 octobre 2019	ROLLOT AC	↔	LASSIGNY US 2	
dimanche 03 novembre 2019	CHIRY OURSCAMP F.C.	↔	ROLLOT AC	
dimanche 10 novembre 2019	ROLLOT AC	↔	LE PLESSIS BRION U.S 2	
dimanche 24 novembre 2019	ESTREES ST DENIS U.S 2	↔	ROLLOT AC	
dimanche 01 décembre 2019	ROLLOT AC	↔	GUISCARD JS	
dimanche 15 décembre 2019	ROLLOT AC	↔	RESSONS ST. 2	
dimanche 13 octobre 2019	MAIGNELAY MONT. A.S.	↔	ROLLOT AC	
dimanche 27 octobre 2019	ROLLOT AC	↔	NOYON F.C.J.	
dimanche 01 mars 2020	ROLLOT AC	↔	LA NEUVILLE ROY FC	
dimanche 08 mars 2020	BEUVRAIGNES U.S.	↔	ROLLOT AC	
dimanche 15 mars 2020	ROLLOT AC	↔	MONTMACQ AS	
dimanche 29 mars 2020	LASSIGNY US 2	↔	ROLLOT AC	
dimanche 05 avril 2020	ROLLOT AC	↔	CHIRY OURSCAMP F.C.	
dimanche 19 avril 2020	LE PLESSIS BRION U.S 2	↔	ROLLOT AC	
dimanche 26 avril 2020	ROLLOT AC	↔	ESTREES ST DENIS U.S 2	
dimanche 03 mai 2020	GUISCARD JS	↔	ROLLOT AC	
dimanche 10 mai 2020	RESSONS ST. 2	↔	ROLLOT AC	
dimanche 17 mai 2020	ROLLOT AC	↔	MAIGNELAY MONT. A.S.	
dimanche 24 mai 2020	NOYON F.C.J.	↔	ROLLOT AC	

BRASSAGE CHALLENGE PATOUX

DIMANCHE 06 OCTOBRE 2019	ROLLOT AC 2		TRICOT OS 2	
DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019	ROLLOT AC 2		CONCHY BOULOGNE	
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2019	BEUVRAIGNES U.S. 2		ROLLOT AC 2	
	FORFAIT GÉNÉRAL			

Le Club recherche des joueurs niveau D4 pour venir étoffer son équipe A.

Merci de vous présenter le mardi et le jeudi aux entrainements
ou contacter M. Pichard Didier au 06.10.92.30.66 ou M. Pichard Mickael au 06.70.76.69.33.
Venez supporter nos équipes lors des matchs à domicile dès 15h et dès 14h30 pour la période hivernale dans notre magnifique cadre du stade des clos.

FAMILLES RURALES... PROGRAMME

**REPRISE DES COURS avec LAURE PROF DIPLOMEE
LUNDI ZUMBA 20H30 SALLE PRONAC
GYM LE JEUDI 20H30 SALLE PRONAC
(SUIVANT L'ATELIER POSSIBILITE DE DESCENDRE
SALLE DES FETES)**

**COURS POUR LES ENFANTS à PARTIR DE 7ANS
TOUS LES MERCREDIS SALLE PRONAC**

13H30 dès 7 ANS...

14H30 dès 9 ans...

15H30 dès 11 ans

puis le vendredi 13 ans et + dès 18h15

salle pronac

renseignements auprès de Mme PICHARD PATRICIA

LE SPECTACLE DES ENFANTS AURA LIEU

LE SAMEDI 16 MAI 2020 (reprenez cette date)

ENTREE GRATUITE

VACANCES TOUSSAINT

ACTIVITES ENFANTS DU LUNDI 19 OCTOBRE

JUSQU'AU VENDREDI 25 OCTOBRE 2019

(sauf le mercredi ou il y a danse)

DEFILE D'HALLOWEEN ET GOUTER

JEUDI 31 OCTOBRE 2019

RECOLTE ET DISTRIBUTION à CHAQUE ENFANT

RDV SALLE PRONAC 14H30

DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019

SALLE DES FETES

BOURSE AUX JOUETS

Brocante Vintage

ROLLOT

3 novembre 2019

de 8h à 18H.



Salle des Fêtes



Objets anciens uniquement



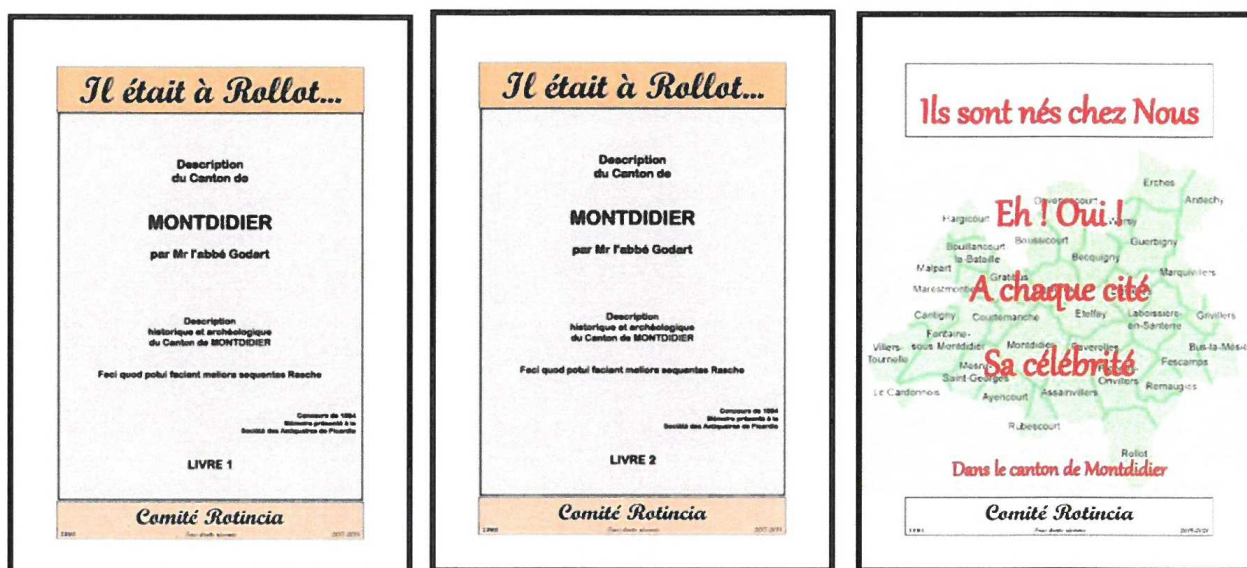
Renseignements et inscription au 06.31.59.76.49

Organisateur . Comité des Fêtes Rollotois



**Chères adhérentes, chers adhérents
et amis de notre comité,**

Surmontant avec le sourire les quelques soucis de santé de plusieurs membres du Comité, nous avons tenu nos engagements et maintenu notre présence sur le terrain. Cela se continuera ce dernier trimestre avec les Journées Européennes du Patrimoine durant les quelles nous serons actifs les 20,21 et 22 septembre 2019 auprès des écoles, des monuments des Rollot, mais aussi dans l'Oise à Boulogne la Grasse et à Montdidier où plusieurs des derniers travaux que nous avons faits sur les communes du canton seront présentés.



Notre vocation culturelle rend évidemment peu voyante notre association, mais elle permet à la commune d'avoir une visibilité au niveau administratif et au niveau d'actions culturelles pour lesquelles on n'hésite pas à nous solliciter...

Cette année encore nous avons, pour la vingtième année, répondu présent lors de :

- notre assemblée générale
- l' exposition du marché franc de juin qui a attiré du monde
- la présentation dans des communes extérieures où notre travail reconnu puisque demandé a porté haut le nom de Rollot (articles de journaux, contacts personnels,...)

La gestion rigoureuse de nos comptes (gérant des contrats de plusieurs milliers de photocopies, la publication de un ou plusieurs fascicules par an, des coûts de reproduction importants, des expositions très fréquentées par les Rollotois mais aussi par de nombreux visiteurs,...) nous permet d'afficher une santé financière certaine malgré des dépenses incompressibles comme:

- L'assurance annuelle
- Les abonnements auprès des associations amies
- Le site Internet
- Les fournitures telles que les frais postaux (poste lourd)
- Les cartouches
- Les contrats de photocopies noir et blanc et couleur pour nos publications, les peignes et les transparents, reliées par nous-mêmes sinon le coût serait trop élevé.

C'est pour cette raison que, cette année encore, nous vous présenterons des calendriers lors de notre prochaine Assemblée Générale dont la date sera communiquée ultérieurement, l'adhésion restant cette année encore à 12 euros.

SALON DE L'AUTOMNE

ROLLOT 80500

Comité des Fêtes Rollotois

9 et 10
novembre 2019

samedi : 9h - 18h

dimanche : 10h - 17h

organisé en faveur de l'association
Ecllosion bleue

Artisans et commerçants
présentent :

Fromage le Rollot, produits entretien, alimentations,
voitures occasions, fleurs, cadeaux etc....

Venez nombreux, Bénéfice pour le projet d'une
ouverture de classe Ulis Ted pour enfants autistes
commune Trois-Rivières.

BATIR LE CHAMP DES
POSSIBLES



ECLOSION BLEUE

06 31 59 76 49

jean-luc.grimal@orange.fr

<http://ecllosionbleue.org/>

GBL AUTOMOBILES

Votre distributeur
Automobile Multimarque



Potel Didier EARL 80200 MARCHELEPOT



Email : joshuapotel@orange.fr
TÉL 03 22 83 94 07 Port: 06 03 88 34 20



**MMA Philibert Laurent agt
général**

Agents généraux d'assurances, Sociétés d'assurances
Tél: 03.22.98.30.98

CARON FLEURS

Savoir-Faire et Passion des Fleurs depuis 4 Générations



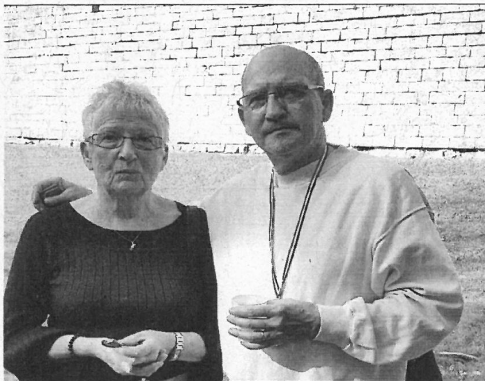
03 22 78 01 93

17 place Général-de-Gaule
80500 Montdidier

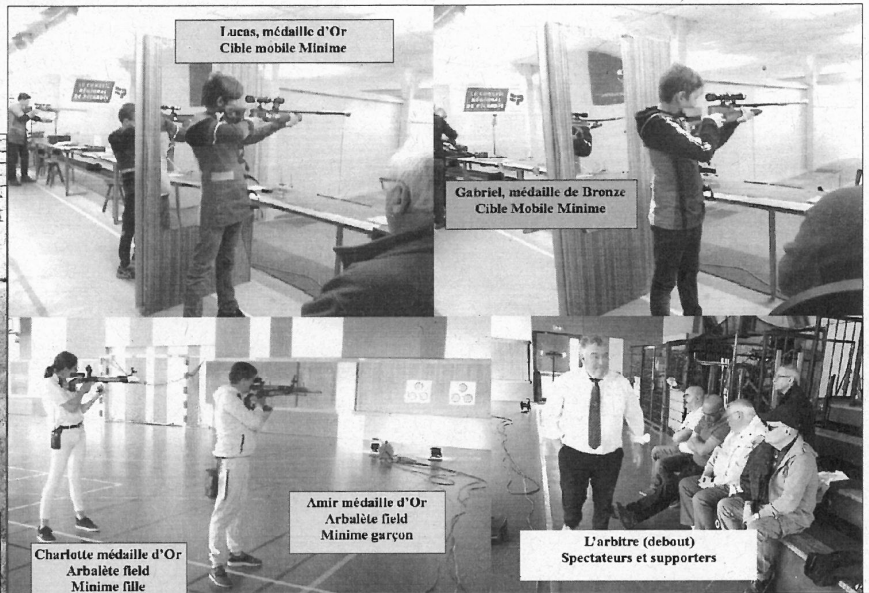
Caron.fleurs@orange.fr

CLUB DE TIR DE ROLLOT

Saison été 2019



départementaux arbalète IR 900 à Doullens, 2 médailles d'Or, Anja Clotuche en dame, J.C. GOUJON en VA



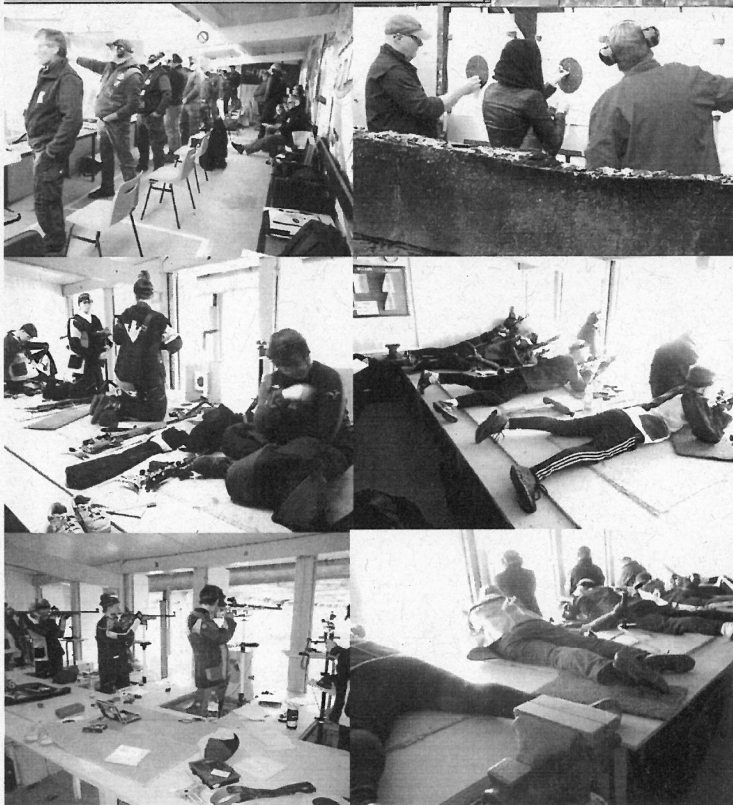
Lucus, médaille d'Or
Cible mobile Minime

Gabriel, médaille de Bronze
Cible Mobile Minime

Charlotte médaille d'Or
Arbalète field
Minime fille

Amir médaille d'Or
Arbalète field
Minime garçon

L'arbitre (debout)
Spectateurs et supporters



Aucun club n'ayant demandé l'organisation des départementaux 25/50m, Rolloit a accepté de le faire qui nous a obligé à moderniser plus tôt que prévu, notre installation 50 m, soit une dépense de plus 5000 € avec le risque d'un manque de mise au point des nouveaux rameneurs.

Finalement, ces problèmes ont été faibles et vite réglés. Les difficultés sont venues d'un club dont beaucoup de tireurs refusaient de venir tirer à Rolloit, apparemment intoxiqués par des « Fake news », à la mode actuellement. Affaire réglée grâce à la collaboration de dirigeants de ce club et du CDTs.

RESULTATS DES ROLLOTOIS

Arbalète couché : En S3 Bronze pour José Dellalave, 7ème Jean Castueras, Jean-Luc Decottignies 5ème en S2
En D1, Antoinette Pollet Or, José Delalave Bronze en S3, Rémi Pluvinaige 4ème en Cadet
Arbalète libre : Sébastien Lefrançois Argent en S2, et Jean-Luc Decottignies 7ème
Arbalète couché : Charlène Devellenne Or en Dame. Thiery Georzet 4ème en S1

Comme toujours, la saison d'été a été bien chargée, entre les concours et les compétitions organisés par le club.

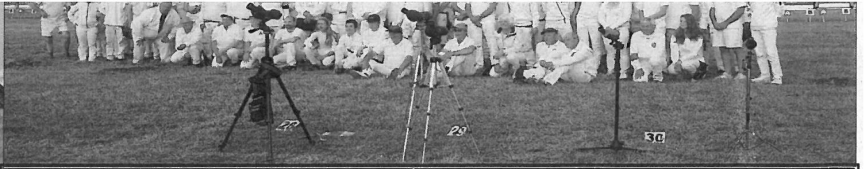
En concours, comme chaque printemps, le concours 25/50 m, en mars, puis l'arbalète IR 900 sur le terrain de La Villette en préparation aux championnats régionaux qualificatifs pour les France, organisés également à Rolloit.

Organisation également des championnats départementaux à 25 & 50 m sur nos installations modernisées. Cette coûteuse modernisation a demandé un investissement de 5500 €, financée, pour l'essentiel, par le fruit de la vente du minibus. D'autres projets sont en prévisions pour la saison 2019/20.

Ce qui est dommage, c'est que tous les tireurs qualifiés pour les divers championnats de France d'été, n'ont pas pu faire le déplacement pour des raisons diverses, santé ou financières, contraintes familiales pour certains jeunes.

Nos tireurs Cible Mobile 50 m n'ont pas participé aux championnats cette année. Le couple TAVNER, avec la naissance de leur petite fille, Lou, et l'achat d'une maison à Davenescourt, ont du jeter l'éponge, de même que Morgan MOREL, très pris, professionnellement, par de nombreux déplacements à l'étranger.

A noter que, maintenant, les membres du club assurent l'essentiel de l'entretien des locaux (ménage), installations et terrains (tontes, fauchage...) avec son matériel, économisant les finances de la commune.



Arbalète field IR 900 sur le nouveau grand stand fédéral à **Châteauroux**, Jean-Claude Goujon terminera épuisé, 9^{ème} au terme de 2 jours de compétition en plein soleil.



237.8	163.9	245.2	175.
DURAND C 28	SALTIER C 29	DUVAL M 30	BARETTE J
278.3	253.7	275.5	117.8

Gros déplacement à **Marseille** pour nos jeunes en Ecole de Tir, avec un forfait, mais 4 tireurs quand même.

An arbalète field, Amir **GOUJON** craque, mais Charlotte **DUVAL** se place 10^{ème}.

Carabine poussine, Margaux **DUVAL** explose son record personnel. Partie de la 81^{ème} place aux sélections, elle se place 16^{ème}.

Cible mobile minime, Lucas **CLOTUCHE** en manque un peu mais remporte le Bronze.

Les enfants étaient encadrés par Didier **RICHARD**, notre nouvel animateur diplômé FFTir.



Un seul tireur à **Moulins**, en pistolet standard, José **DELALAVE**, handicapé par des problèmes techniques avec son arme, et la chaleur, ne peut mieux faire que 32^{ème}.

A noter que Charlène **DEVELLENNE** a raté sa qualification de 2/10 de point, sur 60 balles de match en carabine dame..



A la demande du Conseil Général de la Somme, nous avons organisé une animation « sports de nature » à **Samara**, le dimanche 7 juillet. Nous avons déplacé 6 personnes et notre matériel pour faire pratiquer un biathlon, du tir à l'arbalète et un simulateur de tir sur ordinateur.

Cette activité rémunérée nous a été bien utile en cette année de déplacements lointains (Lorient, Châteauroux, Marseille et Moulins), et vu les investissements lourds réalisés. Vous pouvez nous suivre sur www.tir-rollot.com